



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : mardi 2 avril 2024

Centre Communal d'Action Sociale

Présents : Mmes ZULIAN/ LOMBARDO/BRUNET JAILLY /
SEYMAT/ VIALLE
MM DUMAS / DURILLON/ ALLAMANDO /
TRANCHAND

Absents / Excusés : MM LEROY/ AKYUREK
Mmes HAMDI / CUILLIER

Pouvoirs : Mme CUILLIER à Mme VIALLE
Mme HAMDI à Mme SEYMAT

Le quorum a été atteint lors de la mise en discussion de chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Christelle MALIGNON

N° 2024/02/04/14

OBJET : CCAS – AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Valérie ZULIAN Présidente du CCAS, propose au Conseil d'Administration :

- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats 2023, ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultats antérieurs	32 181,03 €
Résultats exercice 2023	69 349,85 €

EXCEDENT	101 530,88 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultats antérieurs	33 802,00 €
Résultats exercice 2023	- 1 480,07 €

EXCEDENT	31 321,93 €

L'**excédent de fonctionnement** d'un montant de **101 530,88 €** a été repris au Budget Primitif 2024 en section de fonctionnement recettes.

L'**excédent d'investissement** d'un montant de **31 321,93 €** a été repris au Budget Primitif 2024 en section d'investissement recettes.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

ACCEPTE cette proposition.



EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET RENDU
EXECUTOIRE COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION EN PREFECTURE

Moirans, le 3 avril 2024,

La Présidente,
Valérie ZULIAN
Et par délégation
Joséphine LOMBARDO
Vice-Présidente du CCAS

